



**ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE**  
**Le jeudi 18 juin 2026**  
**A Saint Sauveur le Vicomte**

Membres présents :

Mmes C. MARIETTE – L. LEVAYER – P. SERFATY

Mrs S. HAMON – A. LEFEVRE – J. LUCAS – M. LENEVEU – F. BRAULT – P. LAISNEY  
– M. JOURDAN – JC. NEEL - J. CHENEL – G. DORIZON – D. CULLERON – R.  
GUILBERT – M. QUESNEL – E. GRAMONT

Membres excusés :

Mme C. GILLES

Mrs D. ROUXELIN – F. PAING – B. BAHU

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :

AGNEAUX FC – AMONT QUENTIN FC – AUBIGNY SC – US AVRANCHES MSM – FC B2S – AS BERIGNY CERISY  
– LA BREHALAISE – FC BRETTEVILLE EN SAIRE – UC BRICQUEBEC – ENT. CAMBERNON COURCY – CS  
CARENTAN – AS CERENCES – AS CHERBOURG – FC CLAIES DE VIRE – CONDE SPORTS – US COTE DES ISLES  
– ENT.S COUTANCES – CREANCES SPORTS – FC DIGOSVILLE – SCU DOUVE DIVETTE – US DUCEY ISIGNY –  
FC DE L'ELLE – ES DE L'AY – FC DES ETANGS – US LA GLACERIE – US GRANVILLE – AS GREVILLE HAGUE –  
AS GUILBERVILLE – SM HAYTILLON – HEAUVILLE SIOUVILLE – AS JULLOUVILLE SARTILLY – ELAN DES  
MARAIS – JS MARCILLAISE – ET. S MARIGNY LOZON MESNIL VIGOT – MONTEBOURG – MONTMARTINAIS  
– US MORTAINAISE – PL OCTEVILLE – US OUEST COTENTIN – AS PATRIOTE TERREGATE BEUVRON –  
PERIERS SPORTS – AS POINTE COTENTIN – ES POINTE HAGUE – ES QUETTETOT RAUVILLE – US RONCEY  
CERISY – US LA SELUNE – US SEMILLY SAINT ANDRE – SAINTE CROIX DE SAINT-LO – AJ SAINT HILAIRE  
PETITVILLE – SAINT HILAIRE VIREY LANDELLES – US SAINT JACQUES DE NEHOU – SAINT JEAN SPORTS –  
AS SAINT JORES – FC SAINT LO MANCHE – AV SAINTE MARIE DU MONT – US SAINT MARTIN SAINT JEAN  
DE LA HAIZE – REV SAINT SAUVERAIS – SAINT SAUVEUR LA RONDEHAYE – FC TERRE ET MER – ASC TERTRE  
– TESSY MOYON SPORTS – FC DU THAR – AS THEREVAL – TIREPIED – ELAN TOCQUEVILLE – AS  
TOURLAVILLE – FC TROIS RIVIERES – URVILLE NACQUEVILLE – VANNE SIENNE ET MER – FC VAL DE SAIRE  
– AS VAL DE SIENNE – AS VALOGNES – LA VENDELLE – US VESLY LAULNE – CS VILLEDIEU – FC YVETOT  
BOCAGE

L'Assemblée Générale ordinaire du District de Football de la Manche s'est tenue à Saint-Sauveur-le-Vicomte le jeudi 18 juin à 19h.

77 clubs sur 111 ont participé à cette assemblée (présents ou représentés).

Ces clubs représentaient 556 voix sur 725 voix, soit 76,68%, le quorum atteint permettant de valider la tenue de l'Assemblée Générale.

## ACCUEIL DU PRÉSIDENT DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MANCHE

Le président du District de football de la Manche S. HAMON a souhaité la bienvenue à tous les clubs présents ainsi qu'aux diverses personnalités et partenaires présents. Il s'est félicité de la mobilisation des clubs présents malgré les difficultés climatiques et à donner la parole au président du club local le Réveil St sauverais B. LEMPERIERE, celui-ci a remercié le district d'avoir fait confiance à son club pour cette organisation et d'avoir choisi ST SAUVEUR Le VICOMTE.

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 NOVEMBRE 2025 A LESSAY

Le président du District de football de la Manche S. HAMON demanda ensuite aux clubs présents d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2025 à Lessay, celui-ci fut approuvé à l'unanimité.

-  Clubs présents ou représentés : 77 sur 111 soit 69,36% (quorum atteint)
-  Nombre de voix : 556 sur 725 soit 76,68 % (quorum atteint)

### Résultats des votes :

Pour :	546 voix	98,20% des suffrages exprimés
Contre :	10 voix	1,80% des suffrages exprimés

S. HAMON déclare le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27/11/2025 adopté à l'unanimité et remercie les clubs de leur confiance.

## INTERVENTION DES PERSONNALITÉS

Les participants ont ensuite assisté à deux interventions particulièrement appréciées et proposées par nos partenaires : le comité départemental olympique et sportif de la Manche et le service départemental de la jeunesse et des sports de la Manche.

- S. LEJEUNE représentant le CDOSM a présenté le « Plan Nutrition », sensibilisant les clubs à l'importance d'une alimentation adaptée à la pratique sportive indispensable à la santé des licenciés et qui permet de proposer à nos licenciés une alimentation adaptée et la pratique du football. Ce programme sera développé et mis en place par le district lors de ses diverses manifestations.

- Mme M. JOUAULT et Mr E. LEFEVRE, représentants le SDJES ont présenté le dispositif d'alerte et d'accompagnement relatif aux violences dans le sport en détaillant toutes les procédures et les outils mis à la disposition des clubs et des licenciés.

Ces deux présentations ont suscité un vif intérêt de la part des représentants des clubs, qui ont salué la qualité des informations apportées ainsi que les outils mis à leur disposition pour accompagner leurs actions au quotidien.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

\*\*\*\*\*

### OUVERTURE DES TRAVAUX

Le président du district, S. HAMON déclare l'Assemblée générale ordinaire ouverte conformément aux statuts de la FFF et des textes de lois gérant le fonctionnement des associations.

### PRÉSENTATIONS ET VOTES DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

L'Assemblée s'est ensuite poursuivie avec l'examen des modifications réglementaires proposées pour la saison 2026-2027. Soumises au vote des clubs, présentées par M. JOURDAN vice-président et P. LAISNEY secrétaire général adjoint, celles-ci ont été détaillées et expliquées aux clubs, pour donner suite à des échanges nombreux celles-ci ont été adoptées à plus de 90 % des suffrages exprimés, témoignant d'un large consensus. Parmi les principales évolutions validées figurent la création des championnats U17 masculins et féminins, la modification du barème à points ainsi que l'adaptation du règlement de la Coupe des Réserves.

Les divers votes ont été réalisés par vote électronique via un boîtier électronique orchestré par K. SAUVEY, en l'absence de D. ROUXELIN, sous le contrôle de R. GUILBERT président de la commission des opérations électorales.



### **1/ Modification du barème de retrait de points**

❖ Nombre de voix : 556 sur 725 soit 76,68 % (quorum atteint)

#### Résultats des votes :

Pour :	518 voix	93,17% des suffrages exprimés
Contre :	38 voix	6,83% des suffrages exprimés

### **2/ Création d'un championnat U17 masculin**

❖ Nombre de voix : 526 sur 725 soit 72,55 % (quorum atteint)

#### Résultats des votes :

Pour :	479 voix	91,06% des suffrages exprimés
Contre :	47 voix	8,94% des suffrages exprimés

### **3/ Création d'un championnat U17 féminin**

❖ Nombre de voix : 546 sur 725 soit 75,31 % (quorum atteint)

#### Résultats des votes :

Pour :	527 voix	96,52% des suffrages exprimés
Contre :	19 voix	3,48% des suffrages exprimés

### **4/ Modification règlement Coupe des Réserves**

❖ Nombre de voix : 534 sur 725 soit 73,65 % (quorum atteint)

#### Résultats des votes :

Pour :	513 voix	96,07% des suffrages exprimés
Contre :	21 voix	3,93% des suffrages exprimés



## INTERVENTIONS DES INVITES

D. PILLON représentant du Conseil départemental de la MANCHE, celui-ci a tenu à excuser l'absence de la vice-présidente chargée des sports, de la jeunesse et des collèges retenue par d'autres obligations. Il a rappelé la force et la qualité du partenariat historique qui réunit le Conseil départemental et le District de la Manche en saluant la qualité de nos actions et notre souci constant de développer le football sur tout notre territoire.

R. DESHEULLES et J. LORET, représentants le président de la Ligue de Football de Normandie R. FERET excusé ont rappelé les liens étroits qu'ils avaient avec la Manche et souligné les obligations budgétaires dues à la situation préoccupante qu'ils ont dû prendre en charge depuis leur mandature.

S. HAMON président du district a rappelé aux représentants de la Ligue son mécontentement au nom des clubs de la Manche concernant les restrictions budgétaires non programmées imposées aux clubs par la Ligue d'un montant de 50 .000 euros en moins sur les aides prévues. Cette décision entraînera des répercussions sur la gestion du district de la Manche.

S. LETOUZE conseiller régional de Normandie représentant H. MORIN président a réaffirmé le soutien au district de la Manche pour son dynamisme et son action déterminante dans m'activité sportive dans la Manche.

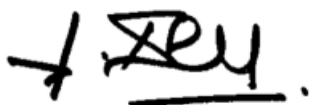
## CLOTÛRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE PAR S. HAMON, PRESIDENT DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MANCHE

En clôture, Stéphane HAMON a remercié l'ensemble des clubs pour leur mobilisation et la qualité des échanges, réaffirmant la volonté du District d'accompagner les associations dans leurs projets et leurs missions au service du football manchois. Il a renouvelé ses remerciements aux clubs pour leur participation constructive à la vie du District. Le président a salué l'investissement des élus bénévoles et le travail des collaborateurs du district.

Sa conclusion soulignera que cette Assemblée Générale a ainsi permis de réunir une forte majorité des clubs du département dans un climat constructif, marqué par des échanges riches, des interventions appréciées et une large adhésion aux évolutions réglementaires proposées pour la saison 2026-2027.

S. HAMON invite toutes et tous à poursuivre le dialogue autour d'un verre de l'amitié.

Le Secrétaire général  
Jean-Claude NÉEL



Le Président du District  
Stéphane HAMON



**PV MIS EN LIGNE LE 06/07/2026**

